

Maîtriser vos contrats de projets informatiques: les clés de la négociation

-Référence: **DA-13**

-Durée: **2 Jours (14 Heures)**

Les objectifs de la formation

- Comprendre les principes directeurs d'un contrat informatique
- Appréhender la phase précontractuelle
- Maîtriser le cadrage, la rédaction et la conclusion du contrat
- Mener l'exécution et la fin du contrat informatique

A qui s'adresse cette formation ?

POUR QUI :

- Maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'oeuvre (DSI, DI, chef de projet), direction achat de prestations intellectuelles, direction juridique.

PRÉREQUIS :

- Aucun.

Programme

- **Le contrat informatique pour quelle réalité ?**
 - La réalité opérationnelle : diversité des projets.
 - La recherche d'un équilibre contractuel autour des enjeux et contraintes pour éviter certains errements.
 - Un contexte réglementaire omniprésent et structurant.
- **La phase précontractuelle**
 - Expression des besoins/réglementation/normes.
 - Contraintes.
 - Démarche PGI.
 - Projet d'intégration globale.
 - Niveaux de service attendus de l'externalisation.
 - Offre de contracter : la proposition commerciale.
 - Acceptation de l'offre : expresse/tacite : pièges.

- Conditions générales : opposabilité.
- Révocation de la proposition.
- Distinction marchés publics /contrats privés.
- Choix du prestataire et les prérequis juridiques.
- Négociation précontractuelle.
- Avant-contrats.
- Protéger le savoir-faire de l'entreprise.

- **Le cadrage du contrat au regard des contraintes du projet**
 - Encadrement et " séquençage" des discussions, suite à l'étape de sélection du prestataire.
 - Définition d'une structure contractuelle adaptée.
 - Outils de double lecture juridique et financière des principales clauses du contrat.
 - Répartition des responsabilités et principaux indicateurs de gestion et de suivi du contrat.

- **La rédaction et la conclusion du contrat**
 - Parties technique, juridique et financière.
 - Pouvoirs : mandat apparent, représentation du droit des sociétés. Tiers : sous-traitance, bénéficiaires, autres.
 - Architecture contractuelle et gouvernance du SI. Droit applicable.
 - Echange des consentements. Principe du consensualisme. Vice du consentement.
 - Engagements conditionnels : effet recherché. Objet du contrat et périmètre du projet.
 - Nature des prestations : cohérence avec l'objet. La durée comme levier de négociation.
 - Propriété intellectuelle. Gestion contractuelle, cession de droits, licences, garanties.
 - Faute contractuelle et obligation de moyens/résultat. Clauses limitatives ou exonératoires de responsabilité.

- **La fin du contrat informatique**
 - Fin paisible : la résolution, la résiliation ou l'expiration.
 - Mécanismes contractuels de gestion des litiges.
 - Contentieux informatique : résiliation ou résolution devant le juge. Sortie de contrat préméditée.
 - Transaction. Réversibilité. Passage de relais. Garantie, plan, prix de la réversibilité.



(+212) 5 22 27 99 01



(+212) 6 60 10 42 56



Contact@skills-group.com

Nous sommes à votre disposition :
De Lun - Ven 09h00-18h00 et Sam 09H00 – 13H00

Angle bd Abdelmoumen et rue Soumaya, Résidence Shehrazade 3, 7ème étage N° 30
Casablanca 20340, Maroc